



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 22 août, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 8 août 2023

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	11
Présents :	8
Suffrages exprimés :	9
<u>Vote :</u>	
Pour :	9
Contre :	0
Abstention :	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, Mme Gladys SIRE.

Absents excusés : MM. Vincent BONNIN, Thomas LHOMMEAU, Éric INGWILLER.

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. Vincent BONNIN donne son pouvoir à Mme Gladys SIRE.

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

6.1. Logement 1 rue Etienne Saby : réponses des appels d'offres – choix des entreprises

Le résultat des appels d'offres pour le marché « Aménagement de deux logements rue Étienne Saby » est le suivant :

- **Lot 1 – Maçonnerie et Enduits**

Première ouverture des plis : **Lot infructueux** car supérieur au budget prévisionnel → relance d'un appel d'offres avec modification du cahier des charges

Entreprises	Montant Base H.T. après vérification par la maîtrise d'œuvre	Valeur technique (/40 points)	Prix des prestations (/60 points)
BELLO CONSTRUCTION EURL	36 990 €	40	
SARL TOP RENOV	38 855,50 €	40	
SOCIÉTÉ DE MACONNERIE TRADITIONNELLE	42 994,45 €	40	
SARL CONTIVAL	52 930,45 €	40	

Pour ce lot, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise **BELLO CONSTRUCTION EURL** (avec option pour l'enduit de façade) :

Base : 36 990 € HT - Option : 20 655 € HT – **TOTAL : 57 645 € HT**

- **Lot 2 – Charpente, Couverture et Zinguerie**

Première ouverture des plis : **Lot infructueux** car aucune entreprise n'a répondu → demande de devis à plusieurs entreprises – 1 seule réponse

AR Prefecture

086-218600526-20230824-20230824_EC_04-DE
Reçu le 24/08/2023

Entreprises	Montant Base H.T. après vérification par la maîtrise d'œuvre	Valeur technique (/40 points)	Prix des prestations (/60 points)
EURL COUVERTURE CHARPENTE VIVONNOISE	23 769,88 €		

Pour ce lot, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise **EURL COUVERTURE CHARPENTE VIVONNOISE** : **Base : 23 769,88 € HT**

- **Lot 3 – Menuiseries extérieures et intérieures**

Première ouverture des plis :

Entreprises	Montant Base H.T. après vérification par la maîtrise d'œuvre	Valeur technique (/40 points)	Prix des prestations (/60 points)
EURL THOMAS DAMIEN	42 251,54 €	40	60
SARL DURAND MENUISERIE	59 724 €	40	42

Pour ce lot, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise **EURL THOMAS DAMIEN** :
Base : 42 251,54 € HT

- **Lot 4 – Cloisonnement et isolation**

Première ouverture des plis :

Entreprises	Montant Base H.T. après vérification par la maîtrise d'œuvre	Valeur technique (/40 points)	Prix des prestations (/60 points)
SARL COTE PLAFONDS	29 251,50 €	35	59
BELLO CONSTRUCTION EURL	28 864,60 €	40	60

Pour ce lot, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise **BELLO CONSTRUCTION EURL** :
Base : 28 864,60 € HT

- **Lot 5 - Chape fluide et isolant**

Première ouverture des plis : **Lot infructueux** car aucune entreprise n'a répondu → demande de devis à plusieurs entreprises – 2 réponses

Entreprises	Montant Base H.T. après vérification par la maîtrise d'œuvre	Valeur technique (/40 points)	Prix des prestations (/60 points)
GROUPE VINET	7 644 €		
BATISOL PLUS	9 107, 88 €		

Pour ce lot, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise **GROUPE VINET** : **Base : 7 644 € HT**

AR Prefecture

086-218600526-20230824-20230824_EC_04-DE
Reçu le 24/08/2023

• **Lot 6 – Peinture, Sols souples et Faïence**

Première ouverture des plis :

Entreprises	Montant Base H.T. après vérification par la maîtrise d'œuvre	Valeur technique (/40 points)	Prix des prestations (/60 points)
SOLS ET PEINTURE	29 271,11 €	40	39
SAS SOCIETE POITEVINE DE PEINTURE	29 170,39 €	40	43
PIERRE GIRARD	19 040,48 €	40	60
JARASSIER FILS	20 262,50 €	40	56
SARL ENTREPRISE DUMUIS	26 084,20 €	40	44

Pour ce lot, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise **PIERRE GIRARD** : Base : **19 040,48 € HT**

• **Lot 7 - Électricité**

Première ouverture des plis :

Entreprises	Montant Base H.T. après vérification par la maîtrise d'œuvre	Valeur technique (/40 points)	Prix des prestations (/60 points)
ACF Pe2C	17 664,02 €	34	60

Pour ce lot, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise **ACF PE2C** : Base : **17 664,02 € HT**

• **Lot 8 – Plomberie et VMC**

Première ouverture des plis :

Entreprises	Montant Base H.T. après vérification par la maîtrise d'œuvre	Valeur technique (/40 points)	Prix des prestations (/60 points)
ACF Pe2C	17 306,59 €	33	60
AUGEREAU	20 701,20 €	22	50

Pour ce lot, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise **ACF PE2C** : Base : **17 306,59 € HT**

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir discuté et délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité décident :

- D'attribuer les marchés relatifs aux travaux d'aménagement de deux logements locatifs au 1 rue Étienne Saby aux entreprises ci-dessous énumérées :

N° du lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant H.T.	Options	Total Montant H.T.
1	Maçonnerie et Enduits	BELLO CONSTRUCTION EURL	36 990 €	20 655 €	57 645 €

AR Prefecture

086-218600526-20230824-20230824_EC_04-DE
Reçu le 24/08/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°91/2023

2	Charpente, Couverture et Zinguerie	EURL COUVERTURE CHARPENTE VIVONNOISE <i>Délais d'intervention : Octobre 2023</i>	23 769,88 €	-	23 769,88 €
3	Menuiseries extérieures et intérieures	EURL THOMAS DAMIEN	42 251,54 €	-	42 251,54 €
4	Cloisonnement et isolation	BELLO CONSTRUCTION EURL	28 864,60 €	-	28 864,60 €
5	Chape fluide et isolant	GROUPE VINET	7 644 €	-	7 644 €
6	Peinture, Sols souples et Faïence	PIERRE GIRARD	19 040,48 €	-	19 040,48 €
7	Électricité	ACF PE2C	17 664,02 €	-	17 664,02 €
8	Plomberie et VMC	ACF PE2C	17 306,59 €	-	17 306,59 €
		TOTAL	193 531,11 €	20 655 €	214 186,11 €

- Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de l'opération « Aménagement de deux logements locatifs au 1 rue Étienne Saby », et notamment les marchés de travaux avec les entreprises précitées dont le lot n°1 avec l'entreprise BELLO CONSTRUCTION avec une tranche fixe d'un montant de 36 990 € HT et une tranche optionnelle d'un montant de 20 655 € HT.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme,
 En mairie, le 22 août 2023

Le secrétaire de séance,
 Olivier PIN



Le Maire,
 Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20230824-20230824_EC_04-DE
 Reçu le 24/08/2023